

CROQUANTS ET NU-PIEDS

Les soulèvements paysans
en France du XVI^e au XIX^e siècle
présentés par Yves-Marie Bercé



a COLLECTION
ARCHIVES

Extrait de la publication

Yves-Marie Bercé
est chartiste et conservateur
aux Archives Nationales.
Il vient de consacrer sa thèse
de doctorat ès lettres
à l'*Histoire des Croquants* (2 vol., Droz, 1974).
Spécialiste, à l'origine,
d'histoire sociale du XVII^e siècle,
il s'est intéressé, à travers l'étude des révoltes
paysannes, à la longue durée
des mentalités populaires.

*Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation
réservés pour tous les pays, y compris l'U.R.S.S.*

© Éditions Gallimard/Julliard, 1974

Présentation

Parmi les découvertes amères et essentielles de notre époque, il y a la reconnaissance de la place de la violence dans les comportements sociaux. Jusqu'à aujourd'hui, chaque siècle avait, certes, offert sa cohorte d'événements brutaux, mais ils n'avaient été considérés que comme autant de transgressions issues de péchés individuels. Or voici que nous sommes confrontés avec les catastrophes de l'histoire contemporaine qui contredisent la doctrine de la continuité d'un progrès bienfaisant. En même temps viennent à foisonner des idéologies qui n'hésitent pas à revendiquer la violence comme un droit et à la représenter comme admissible et utile. Dès lors, les historiens, bon gré mal gré, sont conduits à modifier le regard qu'ils portaient sur les soubresauts du passé. Ils ne les envisagent plus uniquement comme des moments particuliers à l'intérieur d'un récit des événements politiques et sociaux d'un autrefois. Les violences du passé devaient, dans les livres d'histoire, s'intercaler comme causes ou conséquences dans le déroulement politique. Elles n'échappaient pas à un jugement de valeur qui, selon leur coloration, les estimait tantôt dignes de blâme et tantôt de louange. Aujourd'hui, on essaiera plutôt de les regarder comme des faits de civilisation, des manières de faire qui appartiennent à la vaste constellation des modes et des usages d'un temps.

Prenons l'exemple des révoltes populaires du XVII^e siècle français. Il convient tout d'abord de les examiner dans leurs relations avec la guerre de Trente Ans. Il est vrai, en effet, que l'expansion fiscale nécessitée par cette guerre, le premier grand conflit moderne étendu aux dimensions de l'Europe, a été une

cause déterminante des révoltes. Il est vrai aussi qu'on pourrait inscrire parmi les conséquences de ces révoltes l'effondrement de la puissance espagnole ou bien, en sens contraire, l'avènement de la grande monarchie louisquatorzienne. On pourrait encore, selon l'humeur, condamner les entraves apportées par les révoltés à l'effort de leur nation ou regretter l'âpreté des gouvernants qui construisirent leurs desseins en dépit des résistances des peuples. Aucune de ces interprétations ne trahirait la démarche historique légitime; pourtant, toutes resteraient limitées à l'histoire d'un siècle et cette frontière méthodologique, pour utile et efficace qu'elle ait été et soit encore, priverait l'observateur de la vue cavalière qu'il peut acquérir en banalisant ces événements et en les alignant simplement parmi d'autres faits d'apparence analogues sur une plus grande échelle de temps. Ce n'est plus alors l'histoire de moments de révolte que l'on élabore mais, avec plus de prétention, une observation du statut de la violence collective dans un certain type de société.

Trois siècles de révoltes

Le titre de ce livre reprend les noms des deux soulèvements populaires les plus graves et les plus célèbres de la France du XVII^e siècle. Le sobriquet de Croquant désigne les paysans aquitains révoltés en 1594 et 1637. Quant au terme de Nu-pieds, c'est le nom emblématique que revendiquaient pour eux-mêmes les Normands insurgés au cours de l'année 1639. Pourtant tous ces mouvements ne seront pas racontés ici. La plupart ont fait l'objet de monographies, dont on voudra bien rechercher la référence dans l'esquisse bibliographique et documentaire placée à la fin de cet ouvrage. Je me permettrai même de renvoyer les plus intrépides de mes lecteurs à la thèse que j'ai consacrée aux soulèvements populaires survenus au XVII^e siècle dans le Sud-Ouest de la France (Histoire des Croquants, Droz, 1974, 2 vol.).

Dans le présent livre j'essaie plutôt de poursuivre au-delà du XVII^e siècle quelques-unes des hypothèses que suggérerait l'étude des révoltes de l'âge baroque.

Il paraissait tentant de faire le tour de ce type particulier de mouvement social, de s'efforcer d'en épuiser l'inventaire, du moins dans le domaine français, et de lui assigner des bornes chronologiques. De la sorte, une bonne part des pages suivantes va nous entraîner aussi loin que le XIX^e siècle, à la découverte des derniers tumultes qui peuvent être rattachés au modèle ancien. La démarche intellectuelle suivie pourrait ainsi être celle d'un analyste du XVII^e siècle qui, attardé deux cents ans plus tard, chercherait, dans les paysages sociaux insolites pour lui où il s'est aventuré, les traits qu'il s'était accoutumé à reconnaître sous le règne de Louis XIII. A vrai dire, cette prétendue aventure correspond au mouvement même de la vie et la méthode de l'historien est bien, grâce à sa mémoire du passé, d'identifier ce qui change et ce qui reste à mesure que le temps se déroule. On veut seulement par cette image signaler que, de même que pour un explorateur son pays de départ demeure son point de référence, de même pour l'étude des révoltes populaires anciennes le XVII^e siècle constitue le centre de gravité, tandis que les chapitres égarés jusqu'au XIX^e siècle, même s'ils sont nourris apparemment, ne sont que des prolongements extrêmes. Voici donc quel est vers l'aval l'aboutissement de notre sujet.

En amont, le XVI^e siècle et, très exactement, la grande révolte qui secoua la Guyenne en 1548 offrent un commencement. Il convient pour rendre compte de ce choix de s'assurer que les troubles du XVI^e siècle présentent une vraie solution de continuité par rapport aux agitations médiévales. La révolte paysanne survenue en Ile-de-France en 1358, connue sous le nom de « jacquerie », est la plus fameuse d'entre elles. Grâce à sa proximité de la capitale et aux récits détaillés que, de ce fait, en donnèrent les chroniqueurs, elle a connu une fortune historiographique, dont témoigne la langue, qui aujourd'hui encore applique indifféremment l'étiquette de

jacquerie à toute espèce de mouvement campagnard.

D'une lecture, même la plus rapide, des faits, on retire la constatation que la jacquerie de 1358 fut fondamentalement antinobiliaire, alors que des petits gentilshommes campagnards se rencontraient à la tête des soulèvements des XVI^e et XVII^e siècles, mais cet argument de fond anticipe sur notre propos. Auparavant on doit souligner le long apaisement qui succède à la vague de troubles populaires, dont l'Europe occidentale avait été traversée de 1330 à 1420 grossièrement. Après un cycle de jacqueries, de tumultes urbains et des guerres millénaristes désespérées, s'instaure au cours du XV^e siècle un silence de longue durée. Il correspond à une conjoncture favorable. Les saignées de la peste et de la guerre de Cent Ans laissent les hommes moins nombreux. La terre ainsi était à prendre et ses fruits se vendaient bien. Dans le même élan, des Etats nationaux commencent de se former sur les débris du monde féodal. On ne découvre plus alors aucune grande révolte populaire en France pendant environ cent vingt ans. Certes, à l'orée du XVI^e siècle, l'Ouest et le Midi de l'Allemagne furent les théâtres de révoltes paysannes et de guerres sociales terribles. Par leur caractère millénariste, apocalyptique, elles paraissent très éloignées de la typologie des révoltes du domaine français où l'attente subversive des derniers jours ne se rencontre guère que dans les mouvements exceptionnels des hérétiques vaudois ou des prophètes cévenols. Ces révoltes allemandes de 1502, 1525 et 1534 ressemblent plus à un legs médiéval qu'à des convulsions annonciatrices de temps nouveaux. Leur prophétisme, leur radicalisme sanglant étaient ignorés des modèles français. Le soulèvement des communes de Castille, en 1520, à l'avènement de Charles Quint, serait, au contraire, sans doute beaucoup plus comparable, mais il fut en grande partie ignoré des chroniqueurs français.

Ainsi dans le vaste cadre du royaume de France, lorsque les paysans des provinces de l'Ouest et du Sud-Ouest viennent en 1548 à prendre les armes, leur atti-

tude présente les traits de la nouveauté. Une démarcation séculaire les sépare des « effrois » paysans de la guerre franco-anglaise. Ils inaugurent un nouveau mode de révolte. Ils ouvrent une ère originale dans l'expression populaire, dans la défense collective des valeurs, des intérêts que les communautés d'habitat ont conscience de posséder. Voilà pourquoi ce livre commence en 1548.

Le temps long des gestes

Il y a d'autres limites à justifier encore. Cette étude emprunte ses exemples au seul domaine français, mais elle aurait pu aussi bien reconnaître l'extension de ce phénomène à toute l'Europe de l'Ouest. A la même époque, toutes les paysanneries occidentales présentent des soulèvements analogues : ainsi en Catalogne en 1640, dans le royaume de Naples en 1648, dans les vallées suisses en 1653, pour ne s'en tenir qu'aux cas les plus retentissants. Toutes ces révoltes manifestent, à des titres très divers, le refus des innovations fiscales qui marquent les progrès étatiques de cette époque. Cependant les chronologies et les modalités diffèrent; les rythmes de libération des communautés rurales des liens seigneuriaux, les croissances des villes et des échanges commerciaux, les étapes de la construction des Etats modernes offrent des distorsions considérables. Chaque cellule politique, chaque unité nationale a connu ses fluctuations propres. On se borne ici à la France, qui est, rappelons-le, le royaume le plus puissant, l'espace le plus habité, et où vit la paysannerie la plus nombreuse et la plus dense des temps modernes.

Il convient aussi de dire qu'on n'envisage que les révoltes paysannes et non pas tous les troubles populaires. Au vrai, entre les soulèvements des villes et ceux des campagnes, les différences ne tiennent qu'à la topographie, à l'utilisation des lieux. En ville, les attroupements sont plus faciles, la violence plus prompte,

l'émeute plus sanglante. Les outils des artisans leur servent d'armes, les rues populeuses offrent une main-d'œuvre à l'entreprise et le resserrement de l'habitat permet de transformer chaque quartier en redoute improvisée. En revanche, la ville renferme des magistrats communaux, des officiers royaux dont le devoir est de courir aux armes, de prendre la tête des escouades de la milice bourgeoise afin de ramener la paix; parfois même la ville est dominée par un château royal avec sa garnison et les chances de l'ordre sont alors plus grandes encore. Bref, la violence urbaine, qui peut être terrible, est généralement bientôt apaisée. Pour les campagnards, les situations de foule sont beaucoup plus rares. Une résolution est plus longue à prendre, le rassemblement d'une troupe plus difficile. Ensuite, lorsqu'une détermination paysanne s'est formée, qu'une armée du plat pays s'est lentement réunie, alors cette force accumulée doit nécessairement trouver un exutoire. Voilà pourquoi la violence collective prend dans les villes l'apparence d'émeutes, fréquentes et courtes, tandis qu'à la campagne elle se traduit par des guerres paysannes plus rares mais plus graves. Tout cela dit, les motifs de la plupart des insurrections populaires de ce temps se confondent, qu'il s'agisse de mouvements citadins ou ruraux. Ce qui est en cause, on le verra, c'est la défense de la communauté d'habitat et de son statut. C'est-à-dire qu'à la ville ou aux champs les tensions entre groupes sociaux occupent moins de place dans les mentalités que les solidarités verticales et les unanimités de lieu.

A s'en tenir à l'histoire des seules révoltes paysannes, on n'a donc pas à beaucoup changer l'analyse que l'on aurait présentée pour l'ensemble des troubles populaires. On aurait trouvé dans les villes les mêmes types d'événements, les mêmes schémas de défense de l'institution communale et de ses implications socio-économiques. Toutefois une diversification sociale déjà plus accentuée, un accès plus facile à l'économie de marché, une plus grande familiarité, une complicité avec la culture élitiste

lettrée introduisent dans les modalités des violences urbaines une modification plus précoce. De la sorte, la description des événements paysans accorde une certaine commodité au chercheur. Elle lui offre une plus longue durée du phénomène observé; elle lui permet de le suivre au long des siècles où il s'obstine à ne pas disparaître.

En regard de cette persistance, les changements que, dans le même temps, la société globale connaît dans les domaines politiques et intellectuels défilent à une allure qui semble folle et saccadée. C'est que l'histoire des institutions ou celle des idées ignorent généralement le monde rural. L'étude des comportements propose plus d'opportunités pour l'approcher. L'Histoire ne connaît pas une chronologie unique; elle se mesure à toutes sortes d'horloges. On propose de la lire ici sur l'horloge la plus lente.

Par cette évocation des rythmes différents de l'histoire, j'arrive à la dernière limitation de ce livre dont il faille rendre compte. Les diverses révoltes relatées ne peuvent être rassemblées dans une même étude, que si on les aborde avec un parti pris d'analyse formelle.

On a choisi de s'en tenir ici à une morphologie de caractère quasi ethnologique, attentive seulement au déroulement modal des violences collectives, à leurs structures factuelles. Cette restriction apparente permet, en contrepartie, l'extension chronologique et le rassemblement d'exemples issus de contextes politiques bien différents. Aux opinions, aux gestes populaires, demeurés en marge de l'écriture, la parole fait défaut. Leurs tendances ne s'expriment qu'au discours indirect, sous la plume de témoins empruntés. Leurs volontés, leurs idéologies demeurent informulées. Il faut les reconstituer par l'inventaire de leurs gestes, de leurs attitudes. Cette limitation méthodologique, qui borne la recherche à des analyses de formes, devient alors un gage de fidélité au sujet choisi puisque aussi bien les mouvements populaires s'expriment moins par leurs discours et leurs cris que par leurs actes et par l'enchaînement de ces actes.

Au terme de cet avertissement qui aura vu notre

propos rétrécir de limites en limites, engageons-nous dans ce survol morphologique des révoltes paysannes de la France, du XVI^e au XIX^e siècle. Je voudrais qu'en dépit du vocabulaire abstrait et jargonnant que l'historien est obligé d'employer pour se faire reconnaître par les gens de sa tribu, on n'oublie pas que ces chapitres rapportent les tourments et les espérances de dizaines de générations campagnardes. Il faut imaginer ces troupes de rustres, qui furent nos ancêtres, marchant nu-pieds ou en sabots, coiffés de chapeaux à larges bords informes et délavés, armés de bâtons à toucher les bœufs. Ils se mettaient en chemin à l'appel de leurs tocsins. Le bruit des cloches au-dessus des champs et des bois traversait ces campagnes françaises si peuplées que du haut d'un clocher on en apercevait souvent plusieurs autres des paroisses environnantes. Peut-être leur marche finirait-elle dans le sang ou, plus heureusement, au milieu des flots de vin répandus des tonneaux éventrés. Il faut maintenant, à travers les textes, essayer de leur emboîter le pas et de les suivre dans leurs randonnées agressives.

1

**La révolte
de 1548 :
un récit modèle**

Par sa date, par son ampleur, par sa gravité aussi, par l'impression qu'elle laisse, à travers les souvenirs des témoins et les récits des chroniqueurs, dans la conscience provinciale, la révolte des communes de Guyenne contre la gabelle en 1548 s'évade hors des frontières de l'histoire d'un lieu et d'un temps. Elle acquiert une valeur de modèle historique et mérite qu'on choisisse de deviner à travers ses événements particuliers le schéma fécond d'une grande famille de troubles collectifs.

En effet, la révolte de 1548 fut la première d'un long cycle d'événements analogues. Elle s'est étendue à plusieurs provinces que les révoltes suivantes viendront à nouveau soulever. Elle vit des grandes villes murées, comme Saintes et même Bordeaux, tomber aux mains des révoltés. Elle fut close par une répression sanglante, par l'anéantissement des privilèges bordelais, mais aussi par la suppression définitive de la gabelle, tous faits dont on parlerait cent ans après et plus longtemps encore dans tous les pays aquitains.

Si ces personnages, ces scènes, ces écrits singuliers deviennent des modèles, leur analyse, leur catalogue nous dispensent de récits plus étendus où les arbres risqueraient de cacher la forêt. Ce sont donc les aspects répétitifs riches d'avenir, que l'on représentera au lecteur. On ne fera, d'ailleurs, que suivre le procédé d'un aimable compilateur du début du XVII^e siècle, nommé Simon Goulart, qui dans ses Histoires et annales de France écrivait : Diverses émeutes remarquables [sont] venues depuis cent ans en diverses parties du monde... Nous présentons cette histoire [celle de la révolte de 1548] pour espreuve des autres. Mais avant de s'engager dans un schéma

d'analyse, il faut proposer à notre lecteur une relation, soit-elle bien sommaire, de la révolte envisagée.

**La révolte
contre la
gabelle**

Voici donc le royaume de France vers le milieu du XVI^e siècle. Sous François I^{er}, les institutions judiciaires, financières de l'Etat moderne se précisent. Ce processus d'organisation de l'emprise étatique sur le territoire comporte pour première étape, ou comme plus essentielle, la conquête fiscale. L'Etat se donne les moyens de sa politique, l'ossature fiscale qui correspond à ses besoins. En 1541, la gabelle, impôt du sel qui ne frappait que les provinces septentrionales non productrices (le sel venait des marais de Brouage en Saintonge et de Peccais en Languedoc), avait été étendue aux provinces de l'Ouest (édit de Châtellerault). L'été suivant, Marennnes et La Rochelle insurgées chassèrent les officiers des gabelles. L'ordre revint. Le roi François I^{er}, entré dans La Rochelle réduite, reçut la soumission des notables des villes et des îles rebelles (31 décembre 1542). Puis, débonnairement, il les invita à sa table.

En 1544 et 1547, on enregistre de nouveaux remuements contre la gabelle. Vers la mi-juillet 1548, les troubles recommencés prennent une ampleur insolite en Angoumois. Des attroupements réunissant plusieurs milliers de paysans mettent en fuite les commis des gabelles. Les villes, où ces personnages détestés ont cherché refuge, sont sommées, assiégées, envahies par les foules paysannes. Ainsi Blaye et Poitiers sont sommées, Angoulême assiégée, Saintes, Cognac, Libourne et pour finir Bordeaux sont emportées par les insurgés. Maîtresses des villes, les troupes des révoltés y mettent à mort quelques malheureux, gabeleurs vrais ou supposés. A Bordeaux, dans la forteresse du château Trompette réside le lieutenant général en Guyenne, Tristan de Monneins, gentilhomme béarnais. Croyant apaiser le désordre en allant siéger à l'hôtel de ville, il y est massacré par une

foule furieuse (21 août). Les scènes de chasse à l'homme terminées, les insurgés rassemblés dans des maisons de ville ou sur des places publiques rédigent des adresses au roi. Leur ressentiment antifiscal et leurs projets de réforme y sont exposés confusément. Des notables sont de gré ou de force chargés de porter ces textes au roi.

Henri II revenait alors du Piémont où les nécessités de l'Etat l'avaient appelé. Il obtient la cessation des troubles au prix d'une lettre où il promet de faire droit aux plaintes de ses sujets. En même temps, il envoie en Guyenne Montmorency, connétable de France, à la tête de plusieurs milliers d'hommes. Dans la province apaisée, Montmorency met en œuvre une répression spectaculaire et cruelle, proclamant l'anéantissement des privilèges de la ville de Bordeaux et faisant exécuter jusqu'à, dit-on, cent cinquante des meneurs des révoltes. Le meurtre d'un lieutenant général, incarnation dans la province du pouvoir royal, les cris de Vive Guyenne proférés par les insurgés au lieu de Vive France, et la nouvelle, vraie ou fausse, de l'intérêt apporté par le roi d'Angleterre à la révolte de son ancienne bonne ville : tels auraient été les motifs de cette mémorable répression. Enfin, les troupes reparties, un an après, Bordeaux reçut le pardon royal (octobre 1549). Les privilèges de la cité sont restaurés (août 1550). Dès septembre 1549, la gabelle, l'impôt détesté qui a provoqué la révolte, est supprimée dans les provinces qui l'an passé s'étaient soulevées. Nous révoquons [les gabelles] pour nous et nos successeurs, à toujours, perpétuellement, comme estans incommodes à nous et à ladite chose publique de nosdits païs. Les Pitauds — c'est le nom qu'on donnait aux paysans — ont donc eu gain de cause; et, autant que l'humiliante terreur qui a été imposée à Bordeaux, cette victoire de la volonté populaire provinciale restera gravée dans la mémoire collective.

Il existe deux relations du soulèvement de 1548. L'une est due à Jean Bouchet, ecclésiastique poitevin, juriste réputé, auteur d'Annales d'Aquitaine, où il consacre une vingtaine de pages au récit de la révolte dont les échos

7-3-13
132
1

Drapeaux et fourches,
marches et contre-marches :
du XVI^e au XIX^e siècle, des révoltes
contre la gabelle aux troubles
quarante-huitards, le soulèvement
épisodique, débonnaire ou sauvage, terrifiant
ou dérisoire, constitue la seule expression
collective de la France campagnarde.
Yves-Marie Bercé présente ici
la plus longue durée des insurrections paysannes.
Dans le fait divers et la chronique,
il retrouve la permanence des gestes
et des rites, les cérémonies symboliques
de la violence, l'attente utopique des pauvres,
l'antagonisme sourd de la ville et du plat pays.
Et l'enjeu même de ces révoltes sans espoir :
au son du tocsin, pendant trois siècles,
elles ont tenté de protéger le monde menacé,
bientôt perdu, des solidarités communautaires.



*Collection d'inédits
au format de poche.*

